

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29725**

Intitulé

MASTER : MASTER Musicologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

Présidente de l'Université Paris VIII

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle, 134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes

Formacode(s) :

45012 gestion carrière artiste, 45052 production spectacle, 45073 musique

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Enseignement artistique

Création et production musicale

Médiation culturelle

Promotion d'artistes et de spectacles

Théorisation et réflexion de la pratique musicale

Identifier et analyser des situations et les enjeux de production pour réaliser des projets musicaux

Composer de la musique pour d'autres champs artistiques (Théâtre, Danse, Design, Cinéma, Télévision, Jeux vidéo)

Valoriser et promouvoir des projets artistiques

Piloter un projet de création

Coordonner des équipes artistiques et techniques

Maîtriser les méthodes de transmission, la fonction, la portée, et les enjeux de la musique dans son inscription culturelle et sociale. (médiation et enseignement)

Communiquer autour d'une œuvre musicale pour la rendre accessible et compréhensible auprès du public (médiation et enseignement)

Transmettre les connaissances musicales et musicologiques par ses travaux de recherche et/ou ses activités d'enseignement

Maîtriser des connaissances musicales et musicologiques variées centrées sur la relation à la création et la performance

Analyser une œuvre en utilisant plusieurs méthodes d'analyse

Construire un discours sur sa propre pratique artistique

Formuler par écrit une pensée cohérente et originale

Développer une réflexion sur la musique d'un point de vue esthétique, analytique, historique,... et ses relations avec d'autres disciplines artistiques (cinéma, théâtre, danse, arts plastiques, ...)

Connaître l'histoire des musiques occidentales et posséder une culture des pratiques musicales non-occidentales

Développer une pensée critique de la création selon les approches philosophiques, sociologiques et anthropologiques

Définir les enjeux d'un problème artistique, musical, et en identifier les questions scientifiques

Utiliser les outils (bibliographiques, muséographiques, numériques) employés dans le monde de la recherche en sciences humaines et plus particulièrement en art

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Création musicale

Production musicale

Médiation culturelle

Gestion et administration des entreprises culturelles

Régie, ingénierie du son

Journalisme spécialisé

Documentation spécialisée

Enseignement musical

Arrangeur musical / Arrangeuse musicale

Auteur-compositeur / Auteure-compositrice

Auteur-compositeur-interprète / Auteure-compositrice-interprète

Auteur-interprète / Auteure-interprète

Directeur / Directrice artistique musique

Instrumentiste

Musicien intervenant

Professeur / Professeure d'école nationale de musique

Professeur / Professeure d'instrument de musique

Illustrateur sonore

Designer sonore

Ingénieur du son

Concepteur son
Régisseur
Travail en agence artistique : entrepreneur de spectacle.
Agent artistique
Journaliste spécialisé / spécialisée

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1202 : Musique et chant

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

L1507 : Montage et post-production

L1508 : Prise de son et sonorisation

K2105 : Enseignement artistique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Master 1

Parcours théories et pratiques de la musique

Spécialisation recherches en musicologie ou ethnomusicologie

UE 1 Spécialisation (16 ECTS)

UE 2 Musicologie, langue (14 ECTS)

UE 3 Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 4 Mémoire et soutenance (14 ECTS)

Spécialisation composition ou réalisation musicale

UE 1 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 2 : Musicologie, langue (14 ECTS)

UE 3 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 4 : Mémoire et soutenance (14 ECTS)

Spécialisation pédagogie de la musique

UE 1 : Spécialisation disciplinaire (10 ECTS)

UE 2 : Musicologie, langue (10 ECTS)

UE 3 : Spécialisation disciplinaire (10 ECTS)

UE 4 : Mémoire et soutenance (10 ECTS)

Spécialisation critique et médiation musicale

UE 1 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 2 : Musicologie, langue (14 ECTS)

UE 3 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 4 : Mémoire et soutenance (14 ECTS)

Spécialisation interprétation musicale

UE 1 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 2 : Musicologie, langue (14 ECTS)

UE 3 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 4 : Mémoire et soutenance (14 ECTS)

Parcours création musicale et sonore

UE1 : Techniques de création (15 ECTS)

UE2 : Techniques de réalisation (15 ECTS)

UE3 : Techniques de création (15 ECTS)

UE4 : Techniques de réalisation (10 ECTS)

UE 5 : Réalisation finale M1 (5 ECTS)

Master 2

Parcours théories et pratiques de la musique

Spécialisation recherches en musicologie ou ethnomusicologie

UE 5 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 6 : Musicologie, langue (14 ECTS)

UE 7 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 8 : Mémoire et soutenance (14 ECTS)

Spécialisation composition ou réalisation musicale

UE 5 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 6 : Musicologie, langue (14 ECTS)

UE 7 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 8 : Mémoire et soutenance (14 ECTS)

Spécialisation pédagogie de la musique

UE 5 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 6 : Musicologie, langue (14 ECTS)

UE 7 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 8 : Mémoire et soutenance (14 ECTS)

Spécialisation critique et médiation musicale

UE 5 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 6 : Musicologie, langue (14 ECTS)

UE 7 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 8 : Mémoire et soutenance (14 ECTS)

Spécialisation interprétation musicale

UE 5 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 6 : Musicologie, langue (14 ECTS)

UE 7 : Spécialisation disciplinaire (16 ECTS)

UE 8 : Mémoire et soutenance (14 ECTS)

Parcours création musicale et sonore

UE1 : Techniques de création (18 ECTS)

UE2 : Techniques de réalisation (12 ECTS)

UE3 : Techniques de création (12 ECTS)

UE4 : Techniques de réalisation et compétences transversales (12 ECTS)

UE 5 : Projet de réalisation (6 ECTS)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Membres de l'équipe de formation
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Membres de l'équipe de formation et professionnel
Par candidature individuelle	X	Membres de l'équipe de formation
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnel

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation de ce master (vague LMD3 bis) : 8 juillet 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www-artweb.univ-paris8.fr/?-Musique->

Lieu(x) de certification :

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis : Île-de-France - Seine-Saint-Denis (93) [Saint-Denis]

Université Paris 8

2 Rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 8

2 Rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex

Historique de la certification :

Le Département Musique de l'Université Paris 8 propose un Master Arts, mention Musique depuis la mise en place du régime LMD. Ce Master s'inscrit historiquement dans le prolongement d'une Maîtrise de Musique et d'un D.E.A. en Esthétique, Sciences et Technologies des Arts, option Musique. Il a développé ce qui faisait l'originalité reconnue de ces formations de deuxième et troisième cycles, notamment en ce qui concerne le croisement entre recherche et création, ceci dans les domaines musicaux les plus variés : musique baroque, opéra, écritures contemporaines, composition assistée par ordinateur, jazz et musiques improvisées, ethnomusicologie entre autres domaines d'étude. Jusqu'à présent subdivisé en deux spécialités, dont l'une portée par le Département Danse de Paris 8, ce master est désormais entièrement consacré à la musique-musicologie.